

Conseil Communautaire
Séance du 23 Novembre 2023

Délibération Conseil N° 2023 11 095 : Finances – Modification du tableau des participations 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 23 Novembre à 19 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle de réunion du siège situé au 1 place Clémenceau | 72500 Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 16/11/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	29	Pouvoirs	7	Votants	36
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIÉ ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIÉRE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; M. Pascal CHAPEAU suppléant de Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIÉ ; M. Philippe WEHRLÉ.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Mme DUCHESNE Sabrina	M. TOURNADRE Philippe
Mme COULONNIER Claire	M. LANGEVIN Dominique
M. GUILLOIS Alain	M. OLIVIER François
Mme REYMOND Marie-France	M. DUTHEIL Michel
M. LECLERC Guy	M. RONCIERE Hervé
M. RICHARD Gérard	Mme GAULTIER Monique
M. MORANCAIS Alain	M. CHIQUET Jean-Michel
Mme DUTERTRE Laure	Absente/Excusée
Mme RAPPART Sabrina	Absente/Excusée
Mme PINCON Fabienne	Absente/Excusée

Secrétaire de séance : Michel Dutheil

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline BOUFFETEAU – Responsable du pôle Solidarités, Culture, Tourisme, Sport

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 28/11/2023

M. le Président expose :

Vu les statuts de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 06 avril 2023 n°2023 04 024 votant le montant des participations et subventions attribuées au titre de l'année 2023 ;

Considérant qu'il y a lieu d'ajouter des participations au profit des organismes gestionnaires des hippodromes du territoire intercommunal ;

Considérant qu'il s'agit de porter la contribution de notre EPCI à hauteur de 500 € par organisme gestionnaire ;

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,**

1.- Vote les nouveaux montants de participation 2023 comme suit :

Art/Fonction	Code service	Bénéficiaires	Nature	Voté 2023
6558/6312	63121	Société de courses de Château du Loir	PARTICIPATION	500 €
6558/6312	63122	Association des courses hippiques de La Chartre-sur-Le Loir	PARTICIPATION	500 €

2.- Autorise M. le Président ou son représentant, à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

3.- Les crédits nécessaires seront portés au budget primitif 85600, au titre de l'année 2023.

Adopté à l'unanimité

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance
M. Michel DUTHEIL**